

SRI LANKA

| Faits marquants |

- En 2010, plus de 161 000 déplacés internes ont regagné les districts dont ils étaient originaires à Sri Lanka. Le HCR a fourni des colis de retour composés d'articles non alimentaires à quelque 57 600 familles et a enregistré 58 100 demandes d'allocation logement. Sur les 14 camps de déplacés ouverts après 2008, seuls quatre étaient encore utilisés à la fin 2010, ce qui a porté le nombre total de sites fermés à 15 en comptant ceux créés avant 2008.
- À la fin de 26 ans de conflit entre le Gouvernement et les Tigres libérateurs de l'Etat tamoul (LTTE), les réfugiés sri-lankais ont commencé à rentrer dans leur pays. Le nombre de retours a plus que triplé entre 2009 et 2010. À la fin de l'année, le HCR avait facilité le retour de plus de 2 000 réfugiés, pour la plupart venus d'Inde. Parallèlement, 3 000 autres réfugiés sont rentrés par leurs propres moyens.
- Bien que beaucoup de ses partenaires aient éprouvé des difficultés à obtenir l'accès à certaines régions du pays, le HCR est parvenu à atteindre les personnes relevant de sa compétence dans les zones de déplacement et de retour. Il a intensifié ses actions de plaidoyer au niveau national, provincial et local pour tenter de préserver l'espace humanitaire à Sri Lanka.
- En 2010, l'intervention d'urgence du HCR a cédé la place à une opération d'aide au retour pour les déplacés et les réfugiés. Cependant, l'Organisation a continué à coordonner l'intervention humanitaire en tant que chef de file des modules de la protection, des abris et des articles non alimentaires.
- Le HCR a rouvert son bureau de Kilinochchi en octobre 2010. Celui-ci avait été fermé suite à l'évacuation des organisations humanitaires de la région en septembre 2008. En juin 2010, le HCR a fermé son bureau de Batticaloa, à l'est du pays, en raison de l'amélioration des conditions dans la région.



faciliter le retour des déplacés dans les districts du nord de Sri Lanka. Les élections présidentielles et législatives qui se sont tenues au début 2010 ont conduit à certains changements dans la structure gouvernementale. Grâce au recul de l'insécurité, de nombreux déplacés vivant dans des communautés d'accueil à l'extérieur des camps sont également rentrés par leurs propres moyens. L'amélioration de la situation a permis aux organisations d'aide au relèvement rapide et au développement de prodiguer une assistance aux déplacés de retour.

| Environnement opérationnel |

La fin du conflit interne en mai 2009 et le rétablissement d'un calme relatif en 2010 ont permis aux autorités de

Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Pays divers	220	220	36	28
Demandeurs d'asile	Pakistan	130	-	44	40
Déplacés	Sri Lanka	273 800	273 800	51	-
Déplacés de retour	Sri Lanka	161 100	161 100	51	-
Réfugiés rapatriés	Inde	5 000	5 000	-	-
	Pays divers	20	20	-	-
Total		440 270	440 140		



Les élèves de l'école publique de Katchilaimadu, dans la région d'Oddusudan, ont regagné leur localité d'origine après des années de déplacement.

HCR / D. SENEVIRATNE

À la fin de l'année 2010, environ 161 000 personnes étaient rentrées dans leurs districts d'origine. Quelque 66 000 individus vivaient toujours dans des communautés d'accueil et 20 000 autres étaient hébergés dans les camps, tandis que 183 000 personnes déplacées avant avril 2008 restaient disséminées à travers le pays. Environ 2 500 individus sont demeurés en transit faute d'avoir pu retourner dans leur lieu d'origine, en raison notamment d'un déminage incomplet, de la présence d'engins non explosés ou de l'occupation de leurs terres. En dépit des progrès accomplis en 2010, de nombreux besoins humanitaires n'ont toujours pas été satisfaits dans le nord du pays.

Les conditions de vie se sont améliorées dans les camps de déplacés à mesure que la densité de population diminuait suite à de nombreux départs. L'accès aux camps et aux zones de retour s'est également amélioré en cours d'année, mais est toutefois demeuré difficile, en particulier pour certaines ONG. Les principaux problèmes de protection concernaient le risque de déplacements secondaires dus aux mines, la présence d'importants effectifs militaires dans les zones de retour, l'absence ou la pénurie de services essentiels dans ces zones et le risque de violence sexuelle et sexiste.

| Réalisations et impact |

• Objectifs et cibles prioritaires

En 2010, le HCR entendait notamment plaider pour les droits des déplacés, contribuer à leur protection par le biais d'interventions individuelles et améliorer la lutte contre la violence sexuelle et sexiste au travers d'activités de sensibilisation, de formation et de renforcement des capacités. L'Organisation s'est également efforcée d'assurer un suivi en matière de protection, de fournir des abris d'urgence et des articles non alimentaires aux déplacés vivant dans des camps ou des communautés d'accueil et de dispenser une assistance aux réfugiés rapatriés.

Les autres objectifs du HCR à Sri Lanka consistaient à trouver des solutions durables par le biais du retour, de

l'intégration sur place ou du relogement des déplacés, ainsi qu'à faciliter le rapatriement librement consenti des Sri-Lankais réfugiés à l'étranger. Enfin, l'Organisation a offert une protection aux demandeurs d'asile et aux réfugiés venus d'autres pays, tout en recherchant des solutions durables à leur sort par le biais de la réinstallation et du rapatriement librement consenti.

Environnement de protection favorable

- Le HCR a suivi les problèmes de protection des personnes déplacées ou de retour dans leur lieu d'origine et a continué à renforcer les réseaux de protection des institutions des Nations Unies et des ONG locales et internationales. Il a également présidé le Groupe de travail sur la protection à Colombo et dans les zones abritant de fortes populations d'actuels ou anciens déplacés. Les risques en matière de protection ont été identifiés et des stratégies ont été élaborées en vue de les atténuer.
- Au cours de l'année, 1 200 visites de suivi auprès de plus de 43 000 personnes ont été effectuées sur les lieux d'installation et de retour des déplacés. La distribution des allocations logement a permis de profiler près de 30 000 familles de retour dans leur lieu d'origine et d'identifier plus de 1 000 individus présentant des besoins spécifiques, lesquels ont bénéficié d'une assistance ou ont été orientés vers un soutien spécialisé. Le HCR est également venu en aide à 170 demandeurs d'asile et à 220 réfugiés originaires d'autres pays.

Procédures de protection équitables et délivrance de documents

- Le HCR et ses partenaires ont aidé les déplacés internes à obtenir ou à remplacer leurs documents d'état civil dans les centres sociaux. Une centaine de fonctionnaires ont reçu une formation dans ce domaine. Des équipes volantes ont aidé plus de 2 000 personnes à obtenir des documents d'état civil et environ 600 autres à récupérer des titres de

propriété foncière et immobilière. Des informations sur les documents officiels ont également été dispensées à près de 400 rapatriés, dont 80 ont été orientés vers une assistance complémentaire. Enfin, le HCR a fourni du matériel et un appui technique aux autorités locales pour les aider à produire des actes d'état civil.

Protection contre la violence et l'exploitation

- Le HCR a plaidé pour que les déplacés bénéficient d'un accès ininterrompu aux services essentiels et à une assistance et pour que soit renforcée la sécurité des femmes, des enfants et des personnes ayant des besoins spécifiques. Environ 180 séances de sensibilisation à la violence sexuelle et sexiste ont été organisées dans les camps et les zones de retour à l'intention des déplacés internes, des déplacés de retour et des responsables. De surcroît, plus d'une centaine de victimes de violences sexuelles et sexistes ont reçu l'appui du HCR et de ses partenaires.

Besoins et services essentiels

- En 2010, plus de 58 000 familles, soit environ 200 000 personnes, ont été enregistrées par le HCR pour bénéficier de l'allocation de logement qui permet aux anciens déplacés de réparer ou reconstruire les abris endommagés, de satisfaire d'autres besoins essentiels ou d'investir dans des projets de subsistance dans les premiers temps suivant leur retour. Du matériel de construction d'abris a été distribué aux individus les plus vulnérables parmi les déplacés de longue date (partis avant avril 2008), pour permettre la réparation de 230 maisons endommagées et la reconstruction de 130 abris à leur retour dans les districts de Jaffna et Trincomalee.
- Le HCR a fourni des articles non alimentaires à quelque 57 600 familles précédemment déplacées ou réfugiées pour répondre à leurs besoins essentiels dès leur retour dans leur région d'origine. Au total, 109 000 kits ont ainsi été distribués depuis le début des retours en août 2009. En étroite coopération avec ses partenaires, le HCR a coordonné l'entretien et le démantèlement des camps de déplacés, dont 15 ont été fermés au cours de l'année.
- Près de 800 personnes ayant des besoins spécifiques ont été identifiées par le HCR et ont reçu une assistance ciblée de ses partenaires, principalement par le biais d'une aide au renforcement des moyens d'existence. Ces interventions ont permis d'améliorer leur niveau de vie et de réduire les risques en termes de protection. Près de 95 pour cent de ces personnes ont été en mesure de gagner un revenu régulier, et environ 25 pour cent d'entre elles ont pu développer leur entreprise. Plus d'un millier d'individus ayant des besoins spécifiques ont été interrogés lors de la distribution des allocations logement et ont reçu des conseils sur les services mis à leur disposition.

Autogestion et participation communautaires

- Le HCR et ses partenaires ont aidé une trentaine de comités communautaires à améliorer les structures de gestion dans les zones de déplacement et de retour. Cinq séances de formation aux fonctions dirigeantes ont été organisées pour ces communautés et quelque 400 jeunes

ont reçu une formation en matière d'orientation professionnelle.

Solutions durables

- Le HCR a exécuté huit projets communautaires à impact rapide pour faciliter la réinsertion des anciens déplacés. Quelque 2 000 réfugiés sri-lankais, installés majoritairement en Inde, mais également dans d'autres pays, ont bénéficié d'une aide au rapatriement librement consenti sous la forme d'une indemnité de transport, d'un kit d'articles non alimentaires et d'une protection. En outre, 3 000 réfugiés sri-lankais revenus par leurs propres moyens ont également bénéficié de colis d'articles non alimentaires et d'un suivi en matière de protection.
- En 2010, 80 réfugiés installés à Sri Lanka ont obtenu leur réinstallation et sont partis vers des pays tiers. De plus, 80 demandes de réinstallation supplémentaires ont été déposées au cours de l'année.

Relations extérieures

- Le Haut Commissariat a facilité de nombreuses missions sur le terrain, afin de permettre aux donateurs et aux autres intervenants extérieurs de juger par eux-mêmes de la situation. Durant ces missions, des présentations générales et spécifiques aux projets ont été effectuées par le HCR et ses partenaires. Ceux-ci ont également communiqué aux donateurs des informations régulièrement actualisées sur leurs principales réalisations et l'évolution de la situation. L'opération menée à Sri Lanka a été évoquée dans le documentaire *Global View* du HCR, qui met en évidence l'assistance apportée aux familles de déplacés lors de leur retour dans l'ancienne zone de conflit.

Logistique et appui aux opérations

- En début d'année, le HCR disposait de 19 entrepôts, dont le nombre a été réduit à 16 après la fermeture du bureau de Batticaloa. Le parc du HCR est en revanche passé de 17 à 20 camions pour permettre une distribution rapide et efficace des articles non alimentaires aux anciens déplacés.

| Contraintes |

Bien qu'il se soit nettement amélioré par rapport aux années précédentes, l'accès humanitaire aux zones de retour est demeuré difficile, en particulier pour certaines ONG. Les activités ont dû être suspendues en juillet et août, ce qui a occasionné des retards dans les opérations d'assistance. Le déminage s'est poursuivi dans toutes les régions du nord, bien que certaines zones demeurent hautement contaminées et nécessitent des années de travail. Les retours n'ont pas encore été autorisés dans certaines zones de haute sécurité et de nouvelles zones ont été établies, prolongeant ainsi les déplacements dans le nord et l'est du pays.

Malgré sa lenteur, le rétablissement de l'autorité civile et des services sociaux s'est poursuivi dans la plupart des zones de retour. En raison des restrictions imposées par les autorités, le HCR n'a pas pu venir en aide aux déplacés vivant dans des communautés d'accueil du district de Vavuniya.

Informations financières

Le budget global fondé sur les besoins évalués s'élevait en 2010 à 35 millions de dollars E.-U. Le HCR a reçu environ 24,3 millions de dollars E.-U., soit approximativement 60 pour cent du total des besoins. Cette insuffisance budgétaire a empêché l'Organisation de mettre en œuvre certaines activités en faveur de la réintégration, telles que des projets à impact rapide et la fourniture d'abris aux déplacés de longue date.

Organisation et mise en œuvre

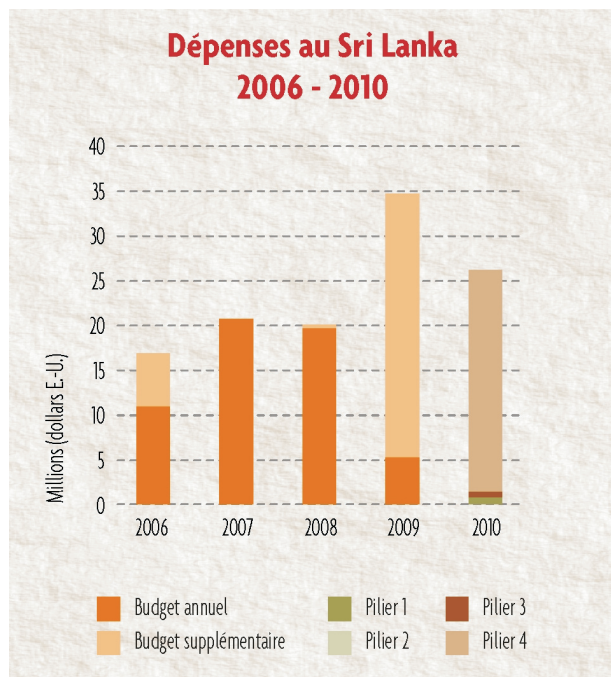
En 2010, le HCR disposait de cinq bureaux de terrain à Sri Lanka et d'une délégation à Colombo. Après la fermeture, en juin, du bureau de Batticaloa, les organisations d'aide au relèvement rapide et les autorités locales ont pris le relais. Face à l'augmentation du nombre des retours dans la région, le HCR a rouvert en octobre le bureau de Kilinochchi, qui avait été fermé suite à l'évacuation des organisations humanitaires en septembre 2008. Outre son personnel habituel, l'Organisation a continué à bénéficier de généreux détachements de collaborateurs de la part des organisations partenaires.

Présence du HCR en 2010

□ Nombre de bureaux	6
□ Effectifs totaux	150
Internationaux	20
Nationaux	124
JEA	1
VNU	2
Autres	3

Collaboration avec les partenaires

Le HCR dirige la coordination interorganisations dans les domaines de la protection, ainsi que des abris d'urgence et des articles non alimentaires. À ce titre, il facilite le partage de l'information, la coordination ainsi que l'élaboration de stratégies et de positions communes sur les questions essentielles. Des partenariats ont été noués avec plus d'une



vingtaine d'organisations nationales et internationales, parmi lesquelles des organismes publics, des ONG et des institutions des Nations Unies. Des accords distincts ont été conclus avec la Banque mondiale et plusieurs institutions des Nations Unies pour faciliter les échanges d'informations et les activités d'assistance.

Évaluation générale

Bien qu'une aide humanitaire soit encore nécessaire, notamment une présence assurant un suivi régulier des problèmes de protection, Sri Lanka s'oriente peu à peu vers une phase de relèvement rapide et de développement. Le pays a également besoin d'un renforcement des réseaux de protection et des capacités de l'administration civile et des prestataires de services, d'une assistance matérielle pour les plus vulnérables, ainsi que d'allocations logement et de projets communautaires pour faciliter la réinsertion.

Le HCR a continué à plaider pour le respect des normes internationales par les autorités lors du retour des déplacés. L'amélioration des conditions de sécurité a permis d'accélérer le retour des déplacés et des réfugiés, même s'il faudra des années pour déminer certaines zones fortement contaminées.

Les intenses activités de plaidoyer menées en 2009 ont permis d'améliorer l'accès aux camps de déplacés. Du fait de l'augmentation des retours, 15 de ces camps ont été fermés et le HCR a coordonné leur démantèlement.

Enfin, des progrès ont été accomplis dans la recherche de solutions durables au sort des réfugiés. Face à l'accélération des retours de réfugiés sri-lankais, le HCR s'est appreté à amplifier son programme d'aide au rapatriement librement consenti.

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux : Ministères de l'Administration publique et de l'Intérieur, du Développement économique, des Finances et de la Planification, de la Réinstallation, de la Gestion des catastrophes et des Droits de l'homme

ONG : *Alternative Dispute Resolution Institute, Center for the Promotion and Protection of Human Rights, Centre d'action sociale de Jaffna, Conseil danois pour les réfugiés, Croix-Rouge sri-lankaise, Muslim Aid, OfERR Ceylon, Organization for Habitation and Resources Development, Rural Development Foundation, Sewalanka Foundation, Socio-Economic Development Organization of Trincomalee, The Refugee Rehabilitation Organization*

Autres : *Bank of Ceylon, BSP/ONU, Commission des droits de l'homme de Sri Lanka, PNUD*

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux : Département de l'Immigration et de l'Émigration, Groupe de travail présidentiel chargé de la réinstallation, du développement et de la sécurité dans la province du nord, ministères des Affaires étrangères, de la Justice, des Services sociaux, des Langues nationales et de l'Intégration sociale

ONG : Agence adventiste de secours et de développement, Agence d'aide à la coopération technique et au développement, *CARE International, Centre on Housing Rights and Evictions, Caritas Sri Lanka, Centre for Policy Alternatives, Conseil norvégien pour les réfugiés, Danish Demining Group, Deutsche Welthungerhilfe, FORUT, Foundation for Coexistence, Fondation suisse de déminage, Habitat for Humanity International, Handicap International, Legal Aid Foundation, Malteser International, Médecins Sans Frontières Hollande, Mines Advisory Group, Mouvement de la Croix-Rouge, OXFAM GB, Peace Winds Japan, People in Need, RedR, Relief International, Sarvodaya, Save the Children Sri Lanka, Schweizerisches Arbeiterhilfswerk, Solidar, Terre des Hommes, United Methodist Committee on Relief, Vision mondiale Sri Lanka, ZOA Refugee Care*

Autres : Banque asiatique de développement, Banque mondiale, BCAH, *Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit, DSS, FAO, FNUAP, HCDH, JICA, OIM, OIT, ONU-Habitat, PAM, UNICEF, VNU*

Budget, revenus et dépenses au Sri Lanka | dollars E.-U.

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
BUDGET FINAL	5 906 127	635 032	29 174 350	35 715 509
Revenus issus des contributions ¹	9 940 731	0	14 449 177	24 389 908
Autres fonds disponibles	(6 072 263)	540 440	10 394 810	4 862 987
TOTAL DES FONDS DISPONIBLES	3 868 468	540 440	24 843 987	29 252 895

VENTILATION DES DÉPENSES

<i>Environnement de protection favorable</i>				
Instruments régionaux et internationaux	19 512	0	0	19 512
Cadre juridique national	0	39 086	89 614	128 700
Cadre administratif national	0	0	184 550	184 550
Politique en matière de déplacements forcés	0	0	63 676	63 676
Prévention du déplacement	0	50 032	127 886	177 918
Coopération avec les partenaires	0	0	62 448	62 448
Attitudes du public à l'égard des personnes prises en charge	0	0	52 730	52 730
Non-refoulement	19 512	0	0	19 512
Protection de l'environnement	0	0	52 730	52 730
Sous-total	39 024	89 118	633 633	761 775
<i>Procédures de protection équitables</i>				
Conditions d'accueil	114 622	0	0	114 622
Accès aux procédures d'asile	22 567	0	0	22 567
Détermination de statut juste et efficace	53 833	0	132	53 965
Regroupement familial	0	0	146 088	146 088
Documents individuels	0	0	131 437	131 437
Documents d'état civil	0	113 444	166 141	279 585
Sous-total	191 022	113 444	443 798	748 264
<i>Protection contre la violence et l'exploitation</i>				
Impact sur les communautés hôtes	0	0	52 345	52 345
Effets du conflit armé	0	0	63 339	63 339
Application de la loi	0	50 873	46 112	96 986
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	22 139	0	133 859	155 998
Protection des enfants	0	0	43 185	43 185
Liberté de mouvement	0	0	97 714	97 714
Détention non arbitraire	0	0	60 509	60 509
Accès aux solutions juridiques	0	0	118 171	118 171
Participation politique	0	0	44 039	44 039
Sous-total	22 139	50 873	659 274	732 286
<i>Besoins élémentaires et services essentiels</i>				
Sécurité alimentaire	0	0	85 797	85 797
Abris et autres infrastructures	59 731	13 309	11 351 523	11 424 564
Articles ménagers et d'hygiène de base	69 545	13 309	2 260 572	2 343 426
Soins de santé primaire	8 270	0	0	8 270
VIH et sida	0	0	88 177	88 177
Éducation	39 953	0	0	39 953
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	4 729	14 832	203 174	222 734
Sous-total	182 228	41 449	13 989 244	14 212 921

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<i>Autogestion et participation communautaires</i>				
Évaluation participative et mobilisation communautaire	21 066	0	140 999	162 065
Autogestion de la communauté et représentation équitable	0	0	169 035	169 035
Gestion et coordination des camps	0	0	103 128	103 128
Autosuffisance et moyens d'existence	0	0	135 720	135 720
Sous-total	21 066	0	548 881	569 948
<i>Solutions durables</i>				
Retour volontaire	13 000	112 971	203 006	328 978
Appui à la réhabilitation et à la réintégration	0	0	269 288	269 288
Réinstallation	13 000	0	0	13 000
Appui à l'intégration sur place	0	0	123 720	123 720
Sous-total	26 001	112 971	596 014	734 986
<i>Relations extérieures</i>				
Relations avec les donateurs	0	0	184 553	184 553
Information	0	0	204 898	204 898
Sous-total	0	0	389 452	389 452
<i>Logistique et appui aux opérations</i>				
Chaîne d'approvisionnement et logistique	0	0	2 624 520	2 624 520
Gestion de programme, coordination et appui	328 440	79 946	1 579 244	1 987 630
Sous-total	328 440	79 946	4 203 765	4 612 151
Versements aux partenaires d'exécution	29 512	52 638	3 379 927	3 462 078
Autres objectifs	(1)	0	0	(1)
Total	839 432	540 440	24 843 987	26 223 859

¹ Les revenus issus des contributions incluent des coûts d'appui indirects prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat". Les contributions affectées à tous les piliers sont incluses dans le Pilier 1.